

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques -

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du **jeudi 6 avril 2017 au mercredi 10 mai 2017 inclus à 18 heures**, soit une durée de 35 jours consécutifs, dans les mairies de Montesson et Sartrouville (78), sur la demande d'autorisation présentée au titre du code de l'environnement, **par le syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (S.M.S.O)** - Hôtel du département, 2, place André Mignot 78012 VERSAILLES CEDEX, en vue **du prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson (78) et de la création d'une zone humide.**

L'opération est soumise à autorisation sous les rubriques suivantes de la nomenclature « Eau » : **3.1.1.0, 3.1.2.0, 3.1.4.0, 3.1.5.0, 3.2.3.0, 3.2.6.0.**

Monsieur Maurice BLOCH, géomètre expert D.P.L.G (E.R) est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant le délai d'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'autorisation dans les communes précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser directement par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Montesson – 1 place Roland Gauthier 78360 MONTESSON, siège de l'enquête.

Un registre électronique sera également disponible à l'adresse suivante : <http://enquetepublique-digue-sartrouville-montesson.fr>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'il assurera dans les mairies aux dates et heures ci-après :

MONTESSON (siège de l'enquête)
(1 place Roland Gauthier 78360 MONTESSON)

- jeudi 6 avril 2017 de 09h00 à 12h00
- jeudi 27 avril 2017 de 14h30 à 17h30
- mercredi 10 mai 2017 de 13h30 à 16h30

SARTROUVILLE (centre technique municipal)
(90 rue de la Garenne 78500 SARTROUVILLE)

- mardi 11 avril 2017 de 14h00 à 17h00
- vendredi 5 mai 2017 de 14h00 à 17h00

Dès réception, la copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée dans les communes du périmètre de l'enquête et de consultation du dossier visées ci-dessus.

Le dossier est également accessible à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000), et sur le site internet www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau

Il sera consultable sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de monsieur Mael Courtillé, ingénieur risque inondation – S.M.S.O – 3 rue de Fontenay 78000 VERSAILLES Tel : 01 39 07 88 25, courriel : preventioninondation.smsso@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, en préfecture des Yvelines et sur le site internet www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le préfet des Yvelines, statuera par arrêté sur la demande d'autorisation. Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture des Yvelines.

